

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MARS 2024 A 20H30**  
**sur convocation du 20 mars 2024**

\*\*\*\*\*

**PRESENTS** : Stéphane GRALL, Rémi HARDY, Valérie NOUVEL, Christophe TESNIERE, Valérie BAZIRE, Gérard BREHIER, Denis FREMON, Claude HARDY, Cindy LEBRETON, Angélique LORIN, Emmanuelle POUILLAIN, Nicole ROUXELIN

**PROCURATIONS** : Frankie DUFOUR donne procuration à Angélique LORIN

Jocelyne LEROUX donne procuration à Emmanuelle POUILLAIN

**ABSENTS EXCUSES** : Frankie DUFOUR, Jocelyne LEROUX, Marie-Françoise KURDZIEL

**ABSENTS** :

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Cindy LEBRETON

Signature du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 février 2024

**➤ 2024-03-28 01 Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour au sujet du début d'incendie au salon de coiffure, les élus y sont favorables :**

Samedi 23 mars dernier, le compteur électrique du salon de coiffure a pris feu, des travaux sont à prévoir avant la réouverture du salon : électricité, placco, peinture... Les délais risquent d'être un peu long (3 à 6 mois) et Mme Adeline POULAIN craint de perdre sa clientèle. Deux solutions lui sont proposées :

- D'installer un algeco en face du salon actuel, les réseaux sont semblent-ils à proximité
- Les élus lui proposent le logement au-dessus de l'ostéopathe qui vient de se libérer.

Mme POULAIN pourra étudier la proposition qui sera la plus adaptée à son activité.

**2024-03-28 02 Le choix de l'entreprises pour « la conception graphique, mise en page, impression, fourniture et pose de panneaux pédagogiques et de signalétiques d'un sentier pédestre d'interprétation de la biodiversité »**

La commission d'appel d'offres s'est réunie le mercredi 6 mars dernier pour l'ouverture des plis du marché des panneaux du sentier de biodiversité. Monsieur le Maire fait lecture des éléments techniques du CCTP. L'atelier du Jonquet a analysé les offres, que vous trouverez ci-dessous :

• *Tableaux détaillés*

Entreprise	Offre indiqué à l'Acte d'Engage	Total Corrigé	% par rapport à l'estimation
Estimation MOE	33 525,00 € HT		
InterSignal séri-publi	32 661,00 € HT	RAS	- 2,58%
Atelier Nature & Territoires ANT Base	36 692,79 € HT	36 799,94 € HT	+ 9,77%
Atelier Nature & Territoires ANT Variante	30 059,53 € HT	36 525,49 € HT	+ 8,95%

• *Classement des offres :*

Classement	Entreprise	AE	Corrigé	Note prix /70	Note technique /30	TOTAL	% par rapport à l'estimation
1	InterSignal séri-publi	32 661,00 €	32 661,00 €	70	30	100	-2,58%
3	ANT Base	36 692,79 €	36 799,94 €	62,1	27,5	89,6	9,77%
2	ANT Variante	30 059,53 €	36 525,49 €	62,6	30	92,6	8,95%

**Vu le code de la commande publique**

**Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 6 mars 2024**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser M. le maire à signer le marché public suivant :**

**Lot 1 : Pour « la conception graphique, mise en page, impression, fourniture et pose de panneaux pédagogiques et de signalétiques d'un sentier pédestre d'interprétation de la biodiversité »**

**Entreprise : InterSignal séri-publi**

**Montant du marché : 32 661€ HT / 39 193.20€ TTC**

**Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.**

<b>2024-03-28 03 Le choix de l'entreprise pour la rénovation du terrain de tennis</b>
---

Deux entreprises ont été sollicitées pour le terrassement et le remplacement du grillage du terrain de tennis : LTP LOISEL et PIGEON TP.

M. Christophe TESNIERE, adjoint aux travaux a fait l'analyse des offres mais s'est retiré au moment de la discussion et de la délibération, compte tenu qu'il travaille avec ces entreprises dans sa vie professionnelle.

*Mme Valérie NOUVEL est arrivée au moment de la délibération.*

NOM DE L'ENTREPRISE		LTP LOISEL				PIGEON			
Détail quantitatif estimatif									
	NOM DE L'ENTREPRISE	Unité	Prix unitaire HT	Quantité DQE	Prix HT Total DQE	Unité	Prix unitaire HT	Quantité DQE	Prix HT Total DQE
<b>1</b>	<b>Terrassement</b>								
	Rabotage + encaissement	u	18072.00	1	18072.00	u	17632.00	1	17632.00
	Dépose Cloture Béton	u	0.00	1	0.00	u	650.00	1	650.00
<b>2</b>	<b>ENROBE</b>								
	Fourniture et mise en œuvre enrob	u	16,20	648	10497,60	u	15.00	648	9720.00
<b>3</b>	<b>GRILLAGE ( Dépose + pose )</b>								
	Fourniture et pose Grillage Fil 2.4mm	U	68,8	108	7430,40				
	Fourniture et pose Grillage Fil 3.2mm					U	87,92	108	9495.00
	<b>MONTANT TOTAL HT</b>				<b>36 000.00 €</b>				<b>37 497.00 €</b>
	<b>MONTANT TOTAL TTC</b>				<b>43 200.00 €</b>				<b>44 996.40 €</b>

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser M. le maire à signer le devis de l'entreprise retenue, à savoir :**

- L'aménagement du terrain de tennis (terrassement et grillage), l'entreprise la moins disante, LTP LOISEL pour un montant de **36 000€ HT**,

**Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.**

<b>2024-03-28 04 L'indemnité annuelle de gardiennage des églises communales 2024</b>
--

Monsieur le Maire a reçu un courrier de la Paroisse de Ducey concernant le versement de l'indemnité de gardiennage d'un montant de 126.91€.

**Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup> :** A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, de verser la somme de :

- 126, 91 € pour un gardien résidant dans une autre commune et visitant l'église à des périodes rapprochées, et plus précisément au Père Pierre Tournerie, prêtre résidant à Ducey, qui la reversera à la Paroisse.

**Article 2 :** Des crédits suffisants sont prévus au budget communal.

**Article 3 :** M. le Maire est autorisé à signer tous les actes se rapportant à cette délibération.

**2024-03-28 05 La demande de participation aux frais de fonctionnement de l'école Immaculée Conception de Saint-James 2022-2023**

- Le Chef d'établissement de l'école privé Immaculée conception de Saint-James a envoyé un courrier de demande de participation aux frais de fonctionnement des écoles pour l'année 2022-2023 pour 1 élève, sur la base du coût moyen de fonctionnement de notre commune

**A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à la demande de participation aux frais de fonctionnement des écoles privées de Saint-James. En effet, la commune possède toutes les structures d'accueil.**

**2024-03-28 06 La demande de participation aux frais de fonctionnement de l'école Ste Marie /St Joseph de Avranches 2022-2023**

- Le Chef d'établissement de l'école privé Marie /St Joseph de Avranches a envoyé un courrier de demande de participation aux frais de fonctionnement des écoles pour l'année 2022-2023 pour 9 élèves, sur la base du coût moyen de fonctionnement de notre commune.
- Le chef d'établissement précise dans son courrier que depuis 2021, l'article L442-5 du code de l'éducation précise de manière claire le mode de financement des classes élémentaires sous contrat, par les communes de résidence des élèves.
- A savoir que la participation aux frais de fonctionnement est obligatoire si :
  - Absence de capacité d'accueil dans une école de la commune de résidence
  - Raisons professionnelles des parents
  - Fratries
  - Raisons médicales

Et un financement facultatif pour ceux qui ne relèvent pas de cette catégorie.

**L'établissement demande une participation pour les élèves suivants :**

- **Cyrielle LEFEVRE** : en classe ULIS
- **Robin LETROUIT** : Ces parents allaient le chercher entre 19h et 19h15 à la garderie en 2022-2023 mais ce n'est plus le cas aujourd'hui.

**A l'unanimité, le conseil municipal décide de participer aux frais de fonctionnement de l'élève en classe ULIS pour un montant de 874.61€ (coût moyen d'un élève scolarisé sur la commune pour l'année scolaire 2022-2023). En effet, la commune ne dispose pas de classe ULIS.**

**Pour les autres élèves, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à la demande de participation aux frais de fonctionnement de l'école Ste Marie /St Joseph de Avranches 2022-2023. En effet, la commune possède toutes les structures d'accueil. Et, la garderie de St Quentin peut accueillir les enfants des parents qui terminent à 19h et travaillant sur Avranches.**

**2024-03-28 07 La demande de subvention pour le séjour pédagogique à Paris du Collège Immaculée Conception de St James**

Le collège privée Immaculée Conception de St James organise 1 séjour pour l'année 2023/2024 pour les 4<sup>ème</sup>  
- Séjour 3 jours Paris - coût des familles 200€ - 1 St Quentinais

Pour rappel, la commune verse depuis de nombreuses années une participation aux voyages scolaires organisés par les collèges et lycées auxquels participent des jeunes domiciliés à Saint-Quentin sur le Homme.

Monsieur le Maire propose de reconduire la participation communale fixée à 20 euros par collégien ou lycéen et sur présentation du justificatif de l'établissement scolaire.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de :**

- **Reconduire annuellement le versement d'une participation de 20 euros par collégien ou lycéen scolarisé dans un établissement domicilié à Saint Quentin sur le Homme**

- Dit que les sommes seront prélevées sur le compte 65748 du budget communal, après la réception de l'attestation de participation.

**2024-03-28 08 La demande de subvention pour des séjours pédagogiques du collège Notre Dame de la Providence**

Le collège privée Notre Dame de Avranches organise des séjours pour l'année 2023/2024 pour les collégiens :

Comme chaque année, des sorties pédagogiques ont été réalisées ou vont l'être pour les élèves du collège Notre Dame de la Providence, soit :

- Du 19 au 24 novembre 2023 : séjour linguistique à BARCELONE pour les élèves de 3<sup>ème</sup> (hébergement en famille)
- Du 17 au 23 décembre 2023 : séjour neige à LA PLAGNE pour les élèves de 6<sup>ème</sup> (hébergement UCPA)
- Fin juin 2024 : classe de voile au CRNG de Granville (5 journées en alternance sans hébergement)

NOM	PRENOM	ADRESSE	CL DE NEIGE 12. 2023	Espagne 11.2023	CL DE VOILE 06.2024
DUFOUR	Eloi	11A, Rue Croix du Chesnot			OUI
MENARD	Jules	21 Rue du Logis	Oui		OUI
LEBEHOT	Emma	17Bis Route de Beausoleil			
BARBEDETTE	Envel	38 Rue du Logis	Oui		OUI
RAULT	Alan	12 Route de Beausoleil	Oui		OUI
WIART	Jean	12Bis Rte de la Retournerie			OUI
VEISLINGER	Axel	5 Rue du Chemin Montois			OUI
TROCHON	Nathan	19C Route de Beausoleil			OUI
PACILLY	Elisa	32 Rue du Logis		OUI	
MONROCQ	Lisa	8B Route de la Chainerie		OUI	
GERARD	Margaux	902 Rue du Chemin Montois		OUI	
CAILLIERE	Maxence	908 Rue du Chemin Montois			OUI
CAILLIERE	Mael	908 Rue du Chemin Montois		OUI	
ANFRAY	Enzo	905 Rue du Chemin Montois			OUI
ARONDEL	Callie	5 Route de la Chainerie		OUI	
GUEGUEN	Kieran	14 Coupigny			OUI
ALMIN	Loan	4Bis Route de la Chainerie	Oui		OUI
MOREL	Marion	7Bis Route de Beausoleil			OUI
LEBEURIER	Lilou	15 Rue Chemin Montois			OUI

La commune verse 20€ pour les séjours pour les collégiens et les lycéens, une attestation après le séjour est demandée avant le versement.

*Les élus concernés par leurs enfants ne prendront pas part au vote (Mme Angélique LORIN et M. Frankie DUFOUR dont elle a la procuration)*

Pour rappel, la commune verse depuis de nombreuses années une participation aux voyages scolaires organisés par les collèges et lycées auxquels participent des jeunes domiciliés à Saint-Quentin sur le Homme.

Monsieur le Maire propose de reconduire la participation communale fixée à 20 euros par collégien ou lycéen et sur présentation du justificatif de l'établissement scolaire.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des votants :**

- **Reconduire annuellement le versement d'une participation de 20 euros par collégien ou lycéen scolarisé dans un établissement domicilié à Saint Quentin sur le Homme**
- **Dit que les sommes seront prélevées sur le compte 65748 du budget communal, après la réception de l'attestation de participation**

**2024-03-28 09 La demande de subvention pour le transport aux séances de piscine de l'école les Saints Pères de Ducey-les-chéris**

Monsieur le Maire lit le courrier reçu. Ce sujet a été discuté défavorablement le 11/05/2023 pour l'année 2022-2023

**Aussi, après délibération, les élus se prononcent à l'unanimité, contre la participation aux frais de transport à la piscine pour les 3 enfants scolarisés aux écoles privées les St Pères de Ducey.**

**2024-02-21 10 Affaires diverses**

➤ **Prévision des effectifs scolaires 2024-2025**

Les effectifs de PS sont élevés.

	Effectifs 2023/2024 au 12 mars 2024	Prévisions d'effectifs au 1 <sup>er</sup> septembre 2024 annoncé et envoyé au DASEN en octobre	Prévisions d'effectifs au 1 <sup>er</sup> septembre 2024 au 11 mars
TPS	4	6	???
PS	17	21	24
MS	16	17	17
GS	24	17	17
CP	18	24	23
CE1	17	18	18
CE2	18	17	17
CM1	13	18	18
CM2	22	13	13
Total	149	151 (149 retenu par le DASEN)	147 sans TPS

Classe 1	? TPS	29 élèves
	24 PS	
	5 MS	
Classe 2	12 MS	24 élèves
	12 GS	
Classe 3	5 GS	23 élèves
	18 CP	
Classe 4	5 CP	23 élèves
	18 CE1	
Classe 5	17 CE2	24 élèves
	7 CM1	
Classe 6	11 CM1	24 élèves
	13 CM2	
	Disfa	9 élèves
TOTAL		147 (sans TPS) + 9 élèves disfa

➤ **Avancée des travaux du Lotissement « le Chant de la Pierre 2 - Tranche 4 » :** La 1<sup>ère</sup> partie des travaux est terminée, le bicouche sera réalisé fin août, début septembre. La vente des lots va pouvoir commencer.

➤ **Point voirie départementale – Valérie NOUVEL :**

Concernant les accotements de la RD 103, il y a une demande récurrente des riverains sur cette route, en effet bien que déjà élargie au maximum du possible par le passé, les véhicules ont tendances à rouler sur les accotements (pour ne pas ralentir lorsqu'ils se croisent selon les observations conduites par mes services des routes dans tout le Département).

Ces croisements engendrent effectivement la présence d'une dénivellation entre le bord de chaussée et les accotements.

Des matériaux d'accotement type GNT 0/20 vont être commandés pour mettre sur différents accotements et différentes routes, et mis en œuvre en météo favorable. Les rives ont été renforcées (travaux par entreprise) l'an passé de la sortie de St Quentin jusqu'au croisement de la RD457 (stade inclus). Cette année, ce renforcement va se poursuivre.

➤ **Le restaurant scolaire va augmenter ses achats en produits EGALIM et BIO.**

➤ **Prochaines réunions**

▪ **Conseil Municipal : Le mercredi 10 avril 2024 à 20h – Vote des budgets – Distribution des convocations et les notes de synthèse des budgets**

N° délibérations	Nomenclature		Objet de la délibération	Réception en S/PR le :
	N°	Thème		
2024-03-28 01	9.1	Autres domaines de compétences	Début d'incendie au salon de coiffure	

2024-03-28 02	1.1	Marchés publics	Le choix de l'entreprises pour « la conception graphique, mise en page, impression, fourniture et pose de panneaux pédagogiques et de signalétiques d'un sentier pédestre d'interprétation de la biodiversité »	
2024-03-28 03	1.1	Marché publics	Le choix de l'entreprise pour la rénovation du terrain de tennis	
2024-03-28 04	1.2	Délégation de service public	L'indemnité annuelle de gardiennage des églises communales	
2024-03-28 05	8.1	Frais de scolarité	La demande de participation aux frais de fonctionnement de l'école Immaculée Conception de Saint-James 2022-2023	
2024-03-28 06	8.1	Frais de scolarité	La demande de participation aux frais de fonctionnement de l'école Ste Marie /St Joseph de Avranches 2022-2023	
2024-03-28 07	8.1	Séjours pédagogiques	La demande de subvention pour le séjour pédagogique à Paris du Collège Immaculée Conception de St James	
2024-03-28 08	8.1	Séjours pédagogiques	La demande de subvention pour des séjours pédagogiques du collège Notre Dame de la Providence	
2024-03-28 09	8.1	Frais de scolarité	La demande de subvention pour le transport aux séances de piscine de l'école les Saints Pères de Ducey-les-chéris	
2024-03-28 10	9.1	Autres domaines de compétences	Effectifs scolaires, Lotissement, Voies départementales, Restaurant scolaire, prochaines réunions	

<b>Conseil municipal du 28/03/2024</b>	SIGNATURES
Stéphane GRALL <b>Maire</b>	
Cindy LEBRETON <b>Secrétaire</b>	